Publié le : 07/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_121-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

Etaient absents excusés :
Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_121-DE

CM 02.07.2026	Inscription aux formations ARIC / LTM / COMMUNES	**Délibération n°2026-121**

Rapporteure : Gwénaëlle AOUTIN

Afin de favoriser les rencontres entre élus du territoire de Lamballe Terre et Mer, un travail collaboratif a été mis en place entre LTM, les communes volontaires et l'ARIC pour proposer des formations mutualisées.
L'agglomération va coordonner l'accès des élus communautaires et municipaux au pack intégration de 2,5 jours proposé par l'ARIC.
L'agglomération financera la formation des conseillers communautaires titulaires et souhaite financer la formation des conseillers communautaires suppléants (vérification juridique en cours).
La formation des élus municipaux reste à la charge des communes. L'adhésion de Lamballe Terre & Mer à l'ARIC permet aux 38 communes de l'agglomération de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les formations.
La journée 1 du pack intégration de l'ARIC est le tronc commun du pack d'intégration. La journée et la demi-journée suivantes peuvent être adaptées en fonction des besoins identifiés au sein des communes.

J1 du pack intégration de l'ARIC:

- Découverte de l'environnement territorial
- Déontologie et conflits d'intérêts
- Posture de l'élu(e) et relations élu(e)s/agents
- Statut de l'élu(e)

Les élus qui participent au J1 s'engagent à suivre l'ensemble du pack d'intégration de 2.5 jours

Les dates de cette 1ère journée sont en cours de validation selon les propositions suivantes :

- Vendredi 18 septembre en soirée + samedi 19 septembre matin
- Samedi 19 septembre en journée
- Vendredi 2 octobre soirée + samedi 3 octobre matin
- Samedi 3 octobre en journée
- Vendredi 9 octobre soirée + samedi 10 octobre matin
- Samedi 10 octobre en journée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
Décide

- **De financer ce pack de 2.5 jours de formation pour 14 conseillers municipaux**
- **D'inscrire messieurs et mesdames Mauricette DIRR, David AILLET, Guy HEURTAULT, Arnaud REVAULT, Patrick MENARD, Natacha CARRO, Laurence FIESCHI-MEGE, Chaidine HAMOUZA, Anne JOSEPH, sur ce cycle de formation dispensé par l'ARIC et coordonné par Lamballe Terre et Mer**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN

